

La Source Laurentienne



Le Mot du Maire

Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens,

La saison estivale bat son plein, les événements se succèdent à Laurens et c'est pour moi, l'occasion de souligner la qualité du travail des membres bénévoles des associations et des employés communaux.

Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous et j'espère que vous avez bien supporté les vagues de canicule que nous avons vécu ces derniers temps. Nous sommes dépendants des conditions climatiques et nous ne pouvons rien y changer. La vigilance est de mise pour les plus âgés et les plus fragiles. Veillez à vous hydrater régulièrement et à rester au frais. Veillons et restons proches de ceux qui sont seuls et loin de leur famille.

La fin de l'année scolaire a sonné avec l'arrivée de juillet. L'heure des vacances est arrivée pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Pour certains, les résultats des examens, tant attendus, sont tombés. Félicitations à tous ceux qui ont obtenu leur diplôme et pour ceux qui ont échoué, ne baisser pas les bras et retrousser les manches pour l'année à venir. Le succès vous attendra sans doute.

À ceux dont les congés sont terminés, je souhaite bon courage pour la reprise et aux chanceux dont les congés sont à venir, je souhaite de belles vacances !!

Bel été à tous !!

Votre Maire,
François ANGLADE



Sommaire :

Enquête « Trajectoire et Origine 2 p. 2
« Faites de la Musique » 2019..... p. 3
Maison de Retraite « La Murelle ».....
..... p. 4 et 5
Médiathèque Municipale..... p. 6
École de la Source..... p. 7
Foyer Rural..... p.8 et 9
Rappel des règles d'utilisation de la Salle Polyvalente..... p. 10
Loisirs & Découvertes – Laurens en Chœur..... p. 10
Le tri : mode d'emploi..... p.11
Un nouveau nom de rue en hommage à Pierre COUDERC..... p. 12
Cérémonie du 14 juillet..... p. 13
Médaillés sportifs de la Commune p.14
Prévention Routière à l' École..... p. 15
Recensement militaire..... p. 16
À venir..... p. 16
Le Jour de la Nuit..... p. 16

L'Insee, en partenariat avec l'institut national d'études démographiques (Ined), réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (Trajectoires et Origines 2).

Cette enquête est une réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc...).

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee, chargé de les interroger, prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr) et sur celui de l'Ined (<https://teo.site.ined.fr/>).

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Abbaye Sylva Maris

Caveau et Bar à Tapas
 13 ancienne route de Bédarieux
 34480 Laurens

Les couvertures d'hiver sont :
 Tous les mîdi du lundi au vendredi
 le samedi couverture du caveau uniquement

Réservation au 04.67.93.43.55

 Taxi André 06 08 77 12 96	 ANDRÉ FUNÉRAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Transport de malade assis • Gare, aéroport, ... • Transport P.M.R. ♿ 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'obsèque • Transport avant/après mise en bière • Accès chambre funéraire • Devis, contrat obsèque sur place
andre.taxi@wanadoo.fr	06 08 77 12 96
andre.pff@gmail.fr	

MARBRERIE

BARATTINI

06 82 05 41 83

« Faites de la Musique » 2019



Vendredi 21 juin 2019, malgré une météo menaçante, la "Faites de la Musique" a bien eu lieu à LAURENS et a remporté un vif succès. Craignant les orages, la Municipalité a décidé de transposer la fête, initialement prévue à la Place du 14 Juillet, au Boulodrome couvert. Les agents municipaux se sont donc démenés pour installer au mieux cette "salle" afin de satisfaire les artistes, les commerçants (qui se sont déplacés) et le public. Pari réussi !! Merci à eux ! La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et sympathique... Les sourires étaient au rendez-vous pour apprécier et danser au son des Mutineers, groupe Folk Rock et de Mr & Mrs, duo de charme tout en variétés. La Municipalité et les commerçants remercient tous les participants de leur présence et leurs donnent rendez-vous l'année prochaine pour la "Faites de la musique" 2020.



Maison de Retraite « La Murelle »



Chaque année, le Département honore les anciens combattants et leurs veuves à travers le territoire.

Ce mardi 21 mai, Madame Catherine REBOUL, Conseillère Départementale, Monsieur François ANGLADE, Maire de Laurens et Monsieur Jacques ROMERO, Adjoint au Maire se sont rendus à l'EHPAD de la Murelle pour remettre un cadeau offert par le Département à Messieurs Rabah AGLALAS, Maurice BEC et Jacques NEGRE. Ces anciens combattants ont été

salués individuellement et remerciés pour leur courage et leur dévouement.

À cette occasion un apéritif a été offert, accompagné de toasts préparés par les résidents de l'EHPAD.



Le samedi 15 juin, pour saluer l'arrivée des beaux jours, la Murelle avait organisé le « Repas des familles » sur le thème « Printemps, Été ».

C'est un moment de partage et d'échange réunissant les familles mais également les personnes intervenant sur la structure : le personnel soignant, les bénévoles ainsi que les membres du CCAS

Madame Valérie SALVAING, Directrice de l'établissement et Monsieur François ANGLADE, Maire de Laurens et Président du CCAS, ont pris la parole pour remercier le personnel ainsi que les familles et souhaiter à tous une belle journée.

Notre partenaire, la Résidence « Les Tilleuls », de Murviel-lès-Béziers avait préparé un repas de fête pour 84 convives.

Monsieur François ANGLADE, les familles et les résidents ont participé activement aux chants qui ont animé le repas.

Un spectacle de danse à la salle de l'Oliveraie a complété cette journée.



Maison de Retraite « La Murelle » (suite)



Pour la fête de la musique, la chorale « Lez'art de la grenouille de Saint-Geniès-de-Fontédit » est venue le samedi 22 juin, donner une représentation à la salle de l'Oliveraie de la Murelle.

Le groupe vocal de 15 chanteurs a ravi les résidents, les familles et quelques habitants de Laurens venus les écouter.

Un goûter collectif a clôturé cet après-midi festif.



Les classes de maternelles, CP, CE1 et CE2, avant de partir en vacances, nous ont rendu visite, l'après-midi du lundi 1^{er} juillet, pour nous chanter les comptines apprises cette année. Un petit moment récréatif pour l'EHPAD qui a toujours plaisir à accueillir les enfants au sein de l'établissement pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Merci « aux petits » pour leur agréable prestation. Nous leur souhaitons de passer de bonnes vacances.





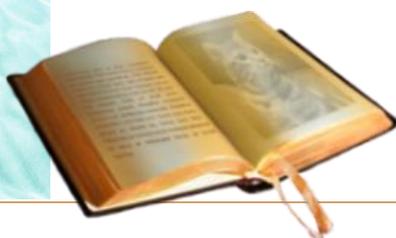
L'année dernière, Mme Brigitte MULLIER nous avait présenté son travail de peintre... Une merveille pour les yeux !! Cette année encore, elle nous a épatés par la qualité de ses clichés. Telle une chasseuse, elle attend patiemment le moment, la luminosité, avant d'enclencher le bouton de son appareil photo.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 8 juin, rassemblant les invités, amateurs d'art, autour d'un apéritif dinatoire durant lequel l'artiste a expliqué son travail, précisant qu'aucune retouche n'est effectuée sur ses photographies qui sont justes sublimes !!



À venir :

- Le 28/09 : Spectacle familial « Boucle d'Or » par la Compagnie..... à la Salle Polyvalente Entrée libre et gratuite
- Le 23/11 : Spectacle « Bourougnan a un grain ! » par Daniel VILLANOVA à la Salle Polyvalente Tarif : 10 € la place (déconseillé aux enfants de moins de 12 ans) / placement libre. Réservation à partir du 16/09 et permanence billetterie à la Salle Polyvalente le 20/09 de 17h à 20h.



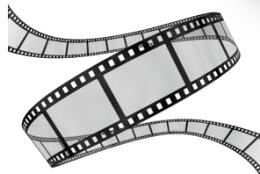
Funday

Le 28 mai dernier a eu lieu la 4^e édition du Funday à l'école de la Source. Une fois de plus, les enfants ont revêtu leur « school uniform » pour ce mardi 100% anglais, encadrés par les enseignants en mode « British » ainsi que des parents anglophones et deux étudiantes.

Tout au long de la matinée, les plus jeunes ont pu mimer un conte, faire du découpage, du collage, et cuisiner les incontournables pancakes. La journée des plus grands s'est articulée autour de 8 ateliers: vidéo, jeux en extérieur et en intérieur, pancakes, écoute d'un conte, quiz sur la civilisation anglophone et, la nouveauté 2019, la « Cup song », le tout complètement en anglais !

En fin d'après-midi, un petit groupe a pu faire une démonstration de la « Cup song » accompagné des voix du reste des élèves d'élémentaire, le tout devant les enfants de maternelle.

Et pour terminer, les centaines de pancakes réalisées tout au long de la journée ont été avalées en quelques minutes, au plus grand plaisir de tous !



Classe Cinéma

Du 3 au 7 juin, les élèves de CE2-CM2 de Mmes BON et DEBRAC ont participé à une classe cinéma. Une fois n'est pas coutume, le projet s'est passé dans l'école, et c'est l'animateur qui est venu jusqu'à eux afin de leur faire découvrir les métiers d'acteur, de réalisateur, de preneur de son et de caméraman. C'est en demi-classe que, le premier jour, ils ont pris le matériel en main à travers une activité de portraits chinois. Puis ils ont travaillé à la réalisation de deux courts-métrages pour lesquels ils avaient inventé et écrit les scénarios en classe quelques semaines auparavant. Ils ont terminé ce beau projet par le tournage de deux JT inventés sur le moment. Désormais, les enfants attendent avec la plus grande impatience le DVD de cette semaine inoubliable!



Le diner spectacle du 14 juin organisé par le Foyer Rural a rencontré un vif succès.

La Salle Polyvalente de Laurens a accueilli près de 200 personnes (parents et amis des élèves) venues pour applaudir les danseurs du gala de danse, la démonstration de boxe et de Qi Cong.

Professeurs et élèves ont enchanté l'assistance en présentant le fruit du travail d'une année de cours.

Serge a régalé les convives avec son excellente paella. La soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur.

Madame la Présidente du Foyer Rural tient à remercier particulièrement les membres du bureau, les professeurs et les élèves ainsi que les bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Gageons que ce gala suscitera de l'engouement pour les activités du Foyer Rural.

En attendant la rentrée et l'assemblée générale du vendredi 6 septembre, Mme la Présidente souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.



FOYER RURAL (SUITE)



Le vendredi 28 juin, c'était au tour de la section musique du Foyer Rural de nous présenter son spectacle de fin d'année « Guitares et Chansons » avec, essentiellement, 2 formations.

L'une acoustique : des jeunes et débutants avec Clara, Eve, Christiane, Morgane et Evan.

L'autre électrique : cours des adultes avec Cécile (guitare et chant) Hélène (batterie), Loïc (guitare, basse et chant), Sébastien (guitare) et Paul (guitare). Ces deux formations ont présenté leur répertoire en alternance.

Nous avons également pu apprécier le duo de Sylvette et Annick.

Une surprise attendait le public avec un intermède de saxophone joué par Lydie et Alain. En effet cette année, le Foyer Rural a mis en place un cours de solfège et de saxophone ouvert à tous, sous l'égide de Mme Lydie PANIEL.



Ce gala musical était fort réussi malgré la canicule et la soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Encore un grand merci aux deux professeurs, Mme Lydie PANIEL et Mr Claude BERMEJO, ainsi qu'aux élèves pour ce spectacle de qualité qui éveillera sans doute de nouvelles vocations.

Les cours reprendront le mercredi 18/09 pour le solfège et le saxophone et le vendredi 20/09 pour la guitare.



Bonne vacances à tous !



RAPPEL DES RÈGLES D'UTILISATION SALLE POLYVALENTE

Il est rappelé aux usagers de la Salle Polyvalente (associations* et particuliers) de remettre celle-ci dans l'état d'arrivée.

Il vous est donc demandé :

- de ranger les tables et les chaises à leurs emplacements respectifs
- de vider les poubelles et déposer les sacs dans les conteneurs mis à disposition
- d'éteindre les lumières
- de vérifier que toutes les portes soient fermées.

* : sauf pour les lotos (les agents municipaux se chargent de ranger les tables et les chaises).



Pour l'édition 2019, en ce samedi 11 mai, l'association a eu le plaisir d'inviter trois chorales exceptionnelles: le Chœur « Bella Ciao », dirigé par M. Monnet, le Chœur « Aventure », dirigé par M. Rodier et le Chœur « Souffle d'Air », dirigé par M. Drouin.

Malgré un vent capricieux, le public très nombreux dans la cour du château a longuement applaudi leur prestation.

Un grand merci aux chorales, aux spectateurs, aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette rencontre, aux viticulteurs qui chaque année nous soutiennent par leurs dons et à la municipalité qui met à notre disposition la cour du château et offre l'apéritif après concert.





LE TRI : MODE D'EMPLOI



Les emballages ménagers recyclables

Les emballages ménagers recyclables doivent être jetés en vrac dans le bac jaune (et en aucun cas dans des sacs en plastique). Ils sont collectés une fois par semaine et sont acheminés vers le centre de tri de Pézenas.

QUELS SONT LES DÉCHETS À DÉPOSER DANS VOTRE BAC JAUNE ?

- **Les emballages en plastique** : uniquement bouteilles, bidons, flacons
- **Les emballages en carton** : briques alimentaires, cartonnettes, suremballages en carton
- **Les emballages en métal** : boîtes métalliques, boîtes de conserve...
- **Les emballages en aluminium** : barquettes, canettes, aérosols...
- **Les papiers** : papiers, journaux, magazines, revues...



Télécharger le guide de tri ⇒ <http://www.sictom-pezenas-agde.fr/wp-content/uploads/2016/12/SICTOM-guidedetri2016.pdf>

TRIEZ AUSSI VOS EMBALLAGES DE SALLE DE BAINS !

- les flacons de shampoing, de gel douche, de lait ou de crème pour le corps, de lessive et d'assouplissant ;
- les bouteilles de nettoyant ménager, les bombes de mousse à raser, les aérosols et les emballages en carton de produits cosmétiques.

À NE PAS DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE !

- les déchets verts,
- les pots de fleurs,
- les emballages en polystyrène (barquettes et cales),
- les emballages souillés ou non vidés,
- les pots de produits laitiers,
- le verre (à déposer dans les colonnes d'apport volontaire).

Le refus du tri

Après qu'ils soient collectés chez vous, les emballages ménagers recyclables jetés dans votre bac jaune sont amenés au centre de tri où ils seront triés manuellement, par catégories de matériaux. On appelle « refus de tri » la fraction des déchets non conforme au cahier des charges du centre de tri : il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri.

POURQUOI BIEN TRIER ?

Premièrement, un refus de tri coûte très cher à la collectivité : le déchet non conforme est réorienté vers un centre d'incinération ou d'enfouissement où il va être traité. Le transport et les manipulations représentent un surcoût qui peut être aisément évité.

A contrario, quand le tri est de qualité, les déchets sont revendus et recyclés. Non seulement cela représente une source de recettes pour la collectivité mais c'est aussi l'assurance du recyclage des déchets ménagers. C'est ainsi que ces derniers deviennent de véritables ressources.

LES POINTS DE REGROUPEMENT

Un point de regroupement est prévu non loin de votre domicile. Il permet aux agents de collecte de gagner en efficacité et en rapidité. Ils ont été spécialement étudiés, afin de ne pas gêner la circulation et causer le moins de désagrément possible au voisinage.

- Les conteneurs doivent être sortis au point de regroupement à partir de 20 heures la veille du jour de collecte et être rentrés le plus rapidement possible après le passage de la collecte. Ils ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique.

Les jours de collecte

Collecte du bac jaune

Collecte du bac vert



! PAS DE SACS PAR TERRE OU SUR LES CONTENEURS !
Les déchets sont collectés uniquement dans les conteneurs. Les sacs ou les cartons déposés sur les conteneurs ou à même le sol ne sont pas collectés.

Un doute ? Une question ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, un seul numéro de téléphone :

04.67.98.45.83

N'hésitez pas ! Contactez-nous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Un nouveau nom de rue en hommage à Pierre COUDERC

Le samedi 13 juillet, la municipalité a organisé une cérémonie afin d'inaugurer la nouvelle dénomination d'une rue. Une cinquantaine de Laurentiens ont répondu présents à l'invitation et se sont réunis dans le quartier de la Fière.

Afin de rendre hommage à Monsieur Pierre COUDERC, la municipalité a décidé de donner son nom à une rue de la commune.

Pierre COUDERC fut le Maire du village pendant 18 ans, ce qui correspond à 3 mandats (de 1971 à 1989), et fut à l'initiative de nombreux projets notamment, et ce dès le début de son premier mandat, l'assainissement du village qui ne disposait pas du tout à l'égout. Cet aménagement fut terminé par le bétonnage des lits des cours d'eau la Naubine et le Sauvanès ainsi que celui du fleuve Libron.

C'est durant son 3^{ème} mandat qu'il a procédé à l'acquisition du Château pour y installer la Mairie que tous les Maires de France et de Navarre nous envient....

Dans ses faits d'armes, il faut savoir qu'il faisait partie des Maires du Serment d'Assas qui manifestèrent le 2 février 1971 en occupant le Pavillon Populaire de MONTPELLIER, pendant 2 jours, pour soutenir les viticulteurs en crise à cause de l'ouverture des frontières qui a pollué le marché du vin à partir de 1970. Serment d'Assas que nous célébrons encore tous les 2 février.

Né à POUZOLLES le 24 mars 1922, marié à Aimée FONTES, attentionné avec toute sa famille, perfectionniste et exigeant dans le travail, Pierre COUDERC fut, comme avec ses enfants, un grand-père affectueux.

Joueur de football doué, il fit les beaux jours de l'équipe de LAURENS et aussi de l'équipe de ROUJAN qui gagnait, à ce moment-là, un championnat de France amateur.

Il fut également Président du Comité des Fêtes et Président de la Caisse Locale et, point non négligeable, eut un rôle important dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

Pour tout cet investissement, une grande admiration à son égard est née chez les Laurentiens.

C'est pour toutes ces raisons-là qu'il a été décidé de nommer cette rue, près du Lotissement Fontes-Couderc, la Rue Pierre Couderc.

Après le discours de François ANGLADE, Maire de LAURENS, Maïté COUDERC, fille de Pierre COUDERC, a pris la parole en prononçant un discours émouvant devant l'assemblée. Elle a chaleureusement remercié la municipalité pour ce geste, confiant être heureuse de ce témoignage de reconnaissance. Elle a également remercié l'ensemble des Laurentiens présents pour ce moment si spécial.





Cérémonie du 14 juillet



Comme tous les ans, la municipalité a invité les Laurentiens et Laurentiennes à célébrer le 14 juillet avec un défilé suivi du solennel dépôt de gerbe au Monument aux Morts, situé devant l'école, et du traditionnel verre de l'amitié au Parc de la Source.

Mais, cette année, les pompiers de MAGALAS nous ont offert une belle présentation de leurs véhicules, nous gratifiant d'un défilé très apprécié par toute l'assemblée.

Nombreux étaient les Laurentiennes et Laurentiens, ainsi que des personnes des villages voisins, à admirer et applaudir nos si braves pompiers.



Arrivés au Parc de la Source, une remise de médailles* a eu lieu sous les regards émerveillés des petits et des grands. Quel moment fort en émotions !



- * :- Audrey MALZAC ⇒ Sergent-Chef
- Frédéric CALMETTE ⇒ Sergent-Chef
- Antony VERON ⇒ Médaille de bronze (10 ans de service)
- Pierre CHAMAYOU ⇒ Casque d'infirmier
- Marine CLODY ⇒ Diplôme de Secours à la Personne
- Lucas FUENTES, Carole LOPEZ, Marine CLODY et Renaud GEFREY ⇒ Fourragères Nouvelles Recrues
- Gabriel GASCA ⇒ Trophée de Vélo





Le vendredi 19 juillet, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur les champions sportifs de la Commune. Au nombre de 10 (détails dans tableau ci-dessous), chacun a reçu une médaille sous les applaudissements des invités venus les soutenir fièrement (pour ceux n'ayant pu être présents, ils recevront leur médaille prochainement).

Faustine CADENAT	En automne 2018 : a remporté la 3ème place du Championnat du Monde de Canicross en Pologne , ce qui lui a permis d'être sélectionnée au Championnat d'Europe de Canicross en Belgique qui aura lieu en automne 2019 et elle a gagné le Grand Prix de France de Canicross / elle participera également, en automne 2019, au Championnat de France de Canicross et au Championnat de France de Bikejoring / Raid Multi sports : Championne d'Académie UNSS et 4ème au Championnat de France avec le collègue de Bédarieux
Anaïs DAVID	Horse Ball - Médaille de Bronze : 3ème place en Championnat de France
Juliette PRINCE	Futsal - Championne de France / en 16ème de finale de la Gothia Cup à GOTHEBORG (en Suède) / a marqué le 1er but de tout le tournoi puis encore un lors du dernier match / Avec son équipe, elles sont 1ères de leur poule / OGC NICE
Doris BRAZ-PRAZERES	Football - Vainqueur du Championnat du Tournoi International de Pentecôte. A.S.B.
Alexis GALINIER	Football - 2nd classement / Monte en excellence au FC CERDAGNE/ U17 RD2 demi finaliste de la Coupe ROUSSILLON
Robin IGONNET	Football - Monte en Nationale. A.S.B.
Jean-Pierre JUERY	Pétanque - Champion de France Triplette Sénior du 31/08 au 02/09
Léopold NOFRE	Roule au Béziers Méditerranée Cycle (BMC) en junior 2 / A gagné la course à CAILHAU dans l'Aude : Course Régionale Occitane XC VTT
Gabriel GASCA	Vélo - Champion de France Pompiers Course en Ligne (CEL) au BOULOU / 2ème au Championnat de France Contre la Montre (CLM)
Hugo FUENTES	Rugby - Champion de France Cadet ALAMERCERY. A.S.B.H.





Le programme d'éducation routière proposé par l'Association de PRÉVENTION ROUTIÈRE et les ASSUREURS PRÉVENTION est nommé **Mobilipass**.

Il a été conçu par des bénévoles issus des forces de l'ordre, d'employés, et de policiers municipaux. Il s'adresse aux élèves du CP au CM².

Tom et Lila sont les personnages emblématiques de la prévention routière.

L'objectif de ce programme est de permettre aux enfants de devenir progressivement autonomes dans leurs déplacements. Il s'adapte aux méthodes de l'APER (Attestation de Premières Education Routière) : **savoir ; savoir-faire ; comportement**.

Il est un complément de l'apprentissage prodigué par les parents et les enseignants.

Il peut participer à l'évaluation APER.

La séance se réalise sur environ une heure ponctuée par une courte évaluation.

La fiche d'évaluation est collée dans le cahier d'activités, d'autre part, un mot à destination des parents invite à poursuivre l'apprentissage sur le site www.mobilipass.fr.

Le 27 juin dernier, une cérémonie de remise des badges Mobilipass a été organisée à l'école en présence d'Amandine DEBRAC, Directrice de l'École de La Source, de François ANGLADE, Maire de LAURENS et de David BARTHÉLÉMY, Policier Municipal.

Chaque élève de la classe de CM² a donc fièrement reçu son badge ainsi qu'un t-shirt offert par la Région Occitanie. Monsieur le Maire a également offert une calculatrice à chaque élève passant en 6^{ème} et a remis à chacun un livre : « *Les Fables de la Fontaine* » (livres offerts par le Ministère de l'Éducation Nationale).

Félicitations à nos têtes blondes pour leur intérêt dans cet apprentissage ludique mais utile !!

Sur RDV
Uniquement

Au Salon
Coiffure et mise en beauté

06 49 93 89 67

2 Lot. Fontes Couderc 34480 Laurens
Lundi au samedi 9h-20h - Fermé le mercredi

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN



Il est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2003.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation), et d'un justificatif de domicile.

SGA
 Secrétariat général pour l'administration

A VENIR

- 24/08/2019 : Visite guidée du Château ↳ Municipalité
- 29/09/2019 : Spectacle familial « Boucle d'or » ↳ Médiathèque Municipale
- 03/10/2019 : Dons du sang ↳ Amicale des Donneurs de Sang
- 11 - 17 - 19/08/2019 et 29/09/2019: Concours de Pétanque ↳ Pétanque Laurentienne
- 15/09/2019 - 06/10/2019 et 03/11/2019 : Concours de Pétanque ↳ La Boule du Haut Libron
- 20/09/2019 et 18/10/2019 : Concours de Belote ↳ Foyer Rural
- 20/10/2019 : 1^{er} loto de la saison* ↳ Foyer Rural

* : Lotos tous les dimanches jusqu'au 19/04/2020 inclus

MARCHESAN Paul
 PLOMBERIE ELECTRICITE

0660522698
 paulmarchesan@yahoo.fr

26, avenue de la Gare
 34480 LAURENS

Siret : 447 613 589 000 46

PVC-ALU-BOIS
 NEUF RENOVATION GARANTIE DECENNALE

Menuiserie Rossignol
 menuisierrossignol.free.fr 15.Chem du Terras - 34480 LAURENS

CUISINES - PORTES - VOILETS ROULANTS
 FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...

Tel: 09.53.67.36.34
 GSM: 06.20.71.25.29

LE JOUR de la NUIT **12 OCTOBRE 2019**

Le jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.
 Les conditions d'éclairage nocturnes sont consultables en Mairie : arrêté n° G2019/080

LE FOURNIL LAURENTIEN
 Artisan
 Boulanger - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme
 Melle CLARIOND Christelle

04.99.47.08.96

Route des Près
 Bâtiment 1
 34480 LAURENS
 contact.tadei@laposte.net

FAUGERES DECOR
 Peinture, Décoration, Revêtement Sols et Murs

Christophe LAINE
 1 Impasse Fouisso
 34480 LAURENS
 Tel/Fax : 04.67.26.66.48
 Email : faugeres.decor@orange.fr
 Site : www.faugeres-decor34.com



La source Laurentienne

Mairie de Laurens 1, rue du Château 34480 LAURENS
 Téléphone : 04 67 90 28 02
 Télécopie : 04 67 90 14 19
 Messagerie : mairie.laurens@wanadoo.fr
 Site Web : www.mairie-laurens.fr

Directeur de la publication : François ANGLADE
 Mise en page : Service administratif de la Mairie
 Reproduction : Combes Hund à 800 exemplaires
 Distribution : FPNS aux habitants de LAURENS
 Dépôt Légal : à parution.

Commune de Laurens

